

Réf: Dossier N° : 54104

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « YOKO »

Siège social : ABIDJAN - COCODY QT.Dokui Djomi, Lot 658-659 B, Ilot 317, BLVD. LATRILLE, 01 BP 434 ABJ 01

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 13 Aout 2018 reçus par Me Florence EKOUE TRAORE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 10 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « YOKO » .

Objet: Groupe de Marketing ;Formation, Intermédiation ;Evénementiel, prestations de services. La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières , sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY QT.Dokui Djomi, Lot 658-659 B, Ilot 317, BLVD. LATRILLE, 01 BP 434 ABJ 01

GERANT: Madame KOUAME SARAH MARIE-LAURE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23960 du 11/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°21177 du 11/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

